

Le taux de chômage atteint un nouveau niveau record de 2.6% au mois d'avril

Au mois d'avril 2023, une baisse importante du nombre de demandeurs-euses d'emploi (-235) et de chômeurs-euses (-137) est observée et ces effectifs s'établissent respectivement à 4'045 et 2'277 personnes.

Le taux de chômage neuchâtelois diminue de 0.1 pt par rapport au mois précédent pour atteindre un niveau historiquement bas de 2.6%. Il faut remonter jusqu'en 2001 pour constater un taux plus bas. La stabilité prévaut au niveau national ainsi qu'au niveau de la Suisse romande avec des taux s'établissant respectivement à 2.0% et 2.9%.

En termes de dynamique d'entrées, le nombre d'inscriptions dans un ORP du canton s'élève à 496 personnes au mois d'avril contre 572 au mois de mars. En ce qui concerne la dynamique de sorties, le nombre de personnes ayant quitté l'ORP s'élève à 732, soit 4 de plus que le mois précédent.

Concernant les variations mensuelles du nombre de chômeurs-euses dans le canton, des diminutions sont constatées pour toutes les classes d'âge. En effet, les jeunes de moins de 25 ans (-27), les personnes âgées de 25 à 49 ans (-66) ainsi que les plus de 50 ans (-44) voient leur effectif diminuer par rapport au mois de mars. Ainsi, le taux de chômage des jeunes (moins de 25 ans) diminue de 0.3 pt pour s'établir à 2.4% et le taux de chômage des seniors diminue de 0.2 pt à 2.5%.

En ce qui concerne les secteurs économiques, l'effectif de chômeurs-euses diminue de façon relativement importante au sein de la construction (-72), de l'hébergement et restauration (-12), de l'horlogerie (-9) et de l'hébergement médico-social et social (-9). Aucune hausse sectorielle significative du nombre de chômeurs-euses n'est à relever au mois d'avril.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

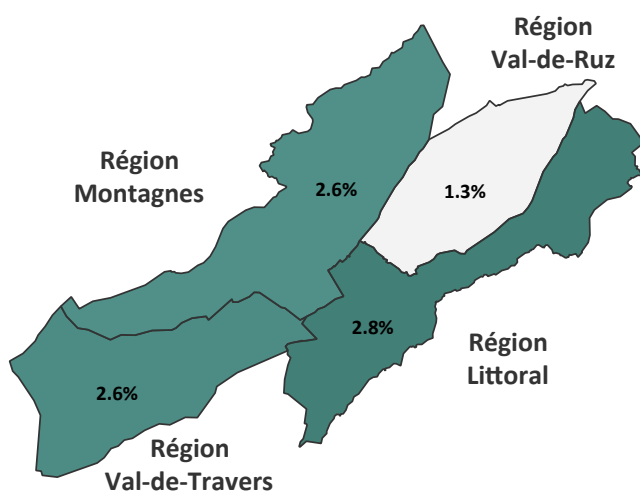
	Avril 2023	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	2.6%	-0.1	-0.5
Suisse romande ⁷	2.9%	+0.0	-0.3
Suisse	2.0%	+0.0	-0.3

Nombre de chômeurs-euses selon la durée

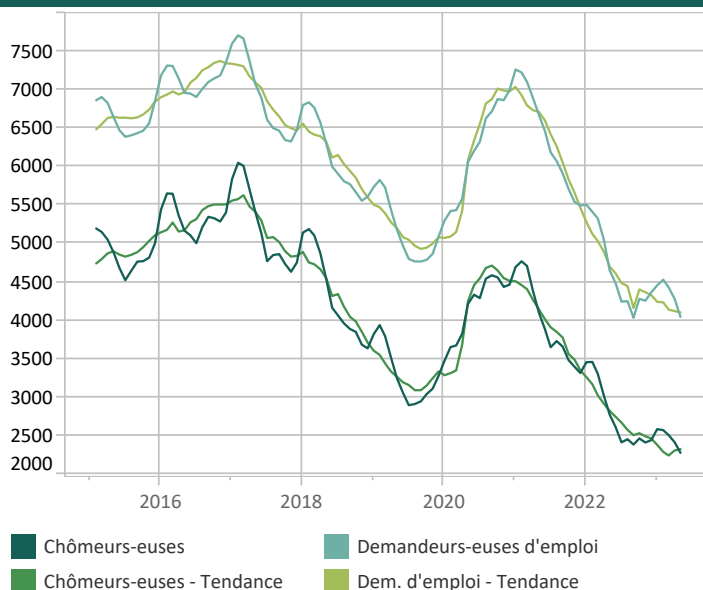
1 345	567	365
-------	-----	-----

■ 1-6 mois ■ 7-12 mois ■ > 1 année

Taux de chômage selon la région



Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

1 058

Places
vacantes⁸

462

Emplois
retrouvés⁹

67

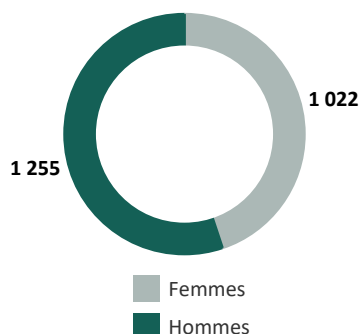
Arrivées en
fin de droit¹⁰

65.6%

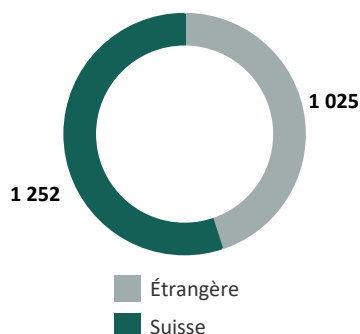
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs-euses

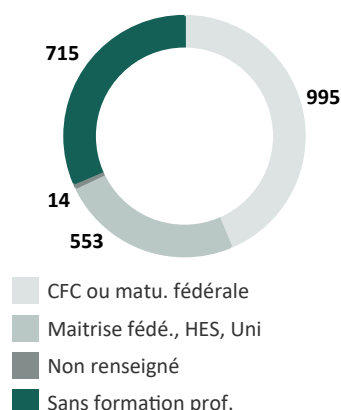
Selon le sexe



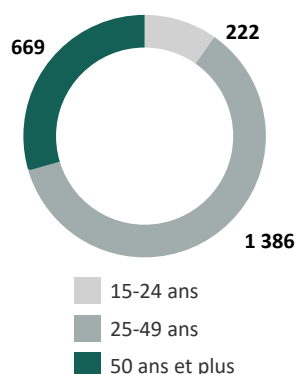
Selon l'origine



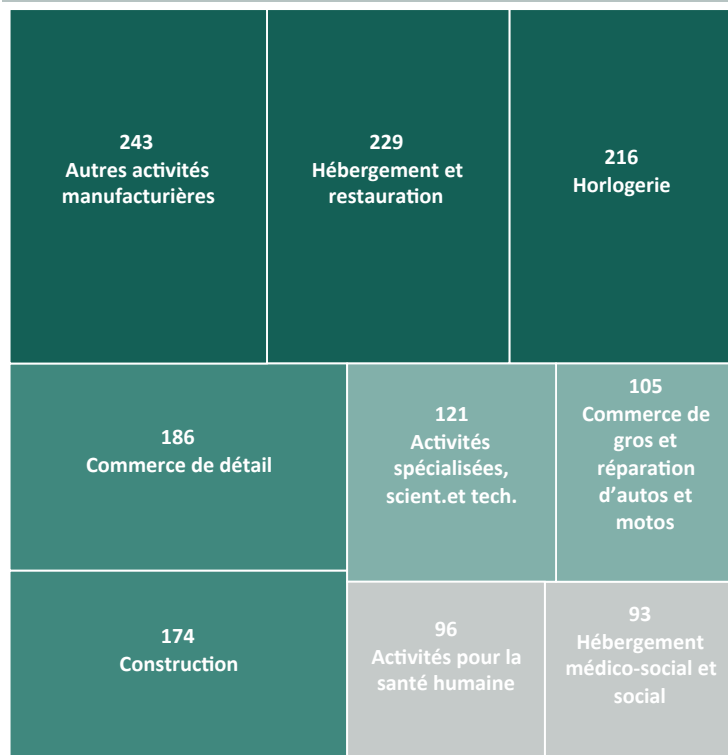
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs-euses



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs-euses d'emploi, chômeurs-euses et non-chômeurs-euses, inscrit-e-s aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à pourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le-la chômeur-euse a travaillé avant son inscription à l'ORP.